

De nouveaux ambulanciers arrivent en Midi-Pyrénées

Après un an de formation en alternance à l'IFA – Institut de Formation d'Ambulanciers/AFT-IFTIM de Midi-Pyrénées sur Cahors et Toulouse, les 43 stagiaires de la première promotion « DEA - Diplôme d'Etat d'Ambulancier » ont décroché leur diplôme, sésame pour exercer le métier d'ambulancier.

La remise des diplômes se déroulera le 16 juillet à Toulouse dans les locaux de l'IFA / AFT-IFTIM et le 19 juillet à Cahors dans les locaux de l'Ecole des métiers du Lot, en présence des Présidents de la Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA) et de la Fédération Nationale des Transports Sanitaires (FNST), de chefs d'entreprise d'ambulances, de représentants de l'ARS.

Suite à la demande des représentants des fédérations professionnelles des transports sanitaires et avec leur appui, le groupe AFT-IFTIM a pu ouvrir sur la région un Institut de Formation d'Ambulanciers (IFA), entièrement dédié aux formations d'ambulanciers et d'auxiliaires ambulanciers afin de répondre aux besoins conséquents des entreprises du secteur en personnels qualifiés et diplômés.

En effet, depuis l'arrêté du 26 janvier 2006, le candidat postulant à l'emploi d'ambulancier doit dorénavant disposer d'un Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA), ce dernier succédant à l'ancienne formation du Certificat de Capacité d'Ambulancier (CCA).

C'est ainsi qu'en Midi-Pyrénées, la première promotion a été mise en place dès l'automne 2009 dans le cadre d'une formation en alternance sur 12 mois où des jeunes en contrat de professionnalisation et des salariés en période de professionnalisation se sont côtoyés.

Sur les 43 diplômés, la gente féminine occupe une place privilégiée puisqu'elles sont 18 femmes à avoir obtenu leur diplôme. Il est à noter aussi que 50 % des candidats ont entre 20 et 30 ans.

Fort de cette expérience réussie, de nouvelles sessions en alternance démarrent le 23 octobre sur Toulouse et le 6 décembre sur Cahors. Les inscriptions sont prises dès à présent.

Le principal pré-requis pour suivre cette formation est d'être déjà titulaire du permis de catégorie B depuis trois ans (ou deux ans en conduite accompagnée).

Information : Christine BOY – Aft-iftim – 05 61 99 53 47